



CLUB DE TIR DE SAINT-TITE
C.P. 523, Grand-Mère (Québec) G9T 5L3
www.clubdetir.org

FORMULAIRE D'ABONNEMENT / DEMANDE D'ADHÉSION 2010

BIEN VOULOIR REMPLIR LISIBLEMENT LE FORMULAIRE AU COMPLET

1. Nom: _____ Prénom: _____
2. Adresse: _____
3. Ville: _____ Code postal: _____
4. Téléphone: *Résidence*: _____ *Bureau*: _____
Cellulaire: _____
5. Adresse électronique: _____
(important pour recevoir l'information relative au Club)
6. Date de naissance: _____
(année/mois/jour)
7. Numéro de membre 2009 (si applicable): _____
8. Numéro de permis d'arme à feu: _____
9. EXAMEN C-9: NON OUI Si oui, numéro de certificat : _____

Secteur Pistolet – Armes restreintes ou prohibées (donne droit au champ de tir carabine)
Membre régulier: 110.00\$
Secteur Carabine – Armes longues
Membre régulier: 55.00\$
Conjoint(e) et/ou enfant à charge TOUS SECTEURS:
35.00\$/personne.

Dorénavant, votre carte et son numéro d'identité forment un document permanent.

SECTEUR CARABINE : Pour les membres existants et les nouveaux membres, l'autocollant validant l'accès aux champs de tir sera apposé sur votre carte dès l'inscription.

SECTEUR PISTOLET :

Pour les membres réguliers, l'autocollant sera apposé aussi dès l'inscription.

Pour les nouveaux membres seulement, votre carte ne comportera pas d'autocollant. L'autocollant validant l'accès aux champs de tir sera apposé sur votre carte après que vous aurez suivi le cours exigé par le gouvernement provincial sur le maniement pratique des armes et sur la nouvelle réglementation en vigueur (loi C-9) et que vous en ayez fourni une attestation écrite au Club. Vous pourrez alors faire votre demande de permis de transport.

Pour des informations additionnelles, vous pouvez visiter le site Internet du Club à www.clubdetir.org ou contacter Villemure Chasse & Pêche, 1591, 9ième avenue, Grand-Mère (Québec) (819) 538-8205.

**POUR LES MEMBRES CONJOINTS OU FAMILIAUX, SVP REMPLIR UN AUTRE
FORMULAIRE PAR MEMBRE SUPPLÉMENTAIRE.**

ABONNEMENT SECTEUR:

- CARABINE CARABINE FAMILIAL PISTOLET PISTOLET FAMILIAL
 Veuillez cocher si vous êtes disponible à participer à divers travaux comme bénévole.

POUR UN RENOUVELLEMENT:

Veillez compléter le présent formulaire et vous présenter chez Villemure Chasse et Pêche avec:

- Votre chèque ou mandat (pas d'argent) au montant approprié, émis à l'ordre du Club de Tir de Saint-Tite Inc.
- Le cas échéant, copie ou preuve de votre certification d'officiel en sécurité pour avoir droit à un invité par visite.
- **POUR LE PISTOLET :** Une preuve que vous avez suivi le cours exigé par le gouvernement provincial sur le maniement pratique des armes et sur la nouvelle réglementation en vigueur (Loi 9).

En remplissant toutes ces conditions, l'autocollant sera apposé immédiatement sur votre carte et votre réabonnement validé sans attente.

POUR UN PREMIER ABONNEMENT:

Compléter le présent formulaire et inclure à votre envoi :

- Votre chèque ou mandat (pas d'argent) au montant approprié, émis à l'ordre du Club de Tir de Saint-Tite Inc.
- Une photo d'identité de bonne qualité, de type passeport, prise de vue de face, fond uni clair. Nota : une mauvaise photo peut retarder la délivrance de votre carte.
- Joindre, le cas échéant, copie ou preuve de votre certification d'officiel en sécurité pour avoir droit à un invité par visite.
- Adresser votre correspondance à:

Club de tir de Saint-Tite Inc., C.P. 523, Grand-Mère (Québec) G9T 5L3

À NOTER : Le Club de Tir de Saint-Tite Inc. se réserve le droit de refuser toute demande d'adhésion.

*Je reconnais avoir pris connaissance des règlements du Club et m'engage à m'y conformer.
Je suis conscient que la carte de membre n'est pas remboursable, quelle qu'en soit la raison.*

Signé à _____, le _____

Signature obligatoire: _____